

COMMUNE DE FAMARS



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 24/09

Séance du **MARDI 09 AVRIL 2024**

Présents : Joël BRUNET, Ghislaine LECOT, Hervé MAILLARD, Annie WUILMOT, Philippe QUIEVREUX
Jean-Baptiste PAMART, Michèle PREVOT, Pascal DE SAINT VAAST, Anne-Gaëlle OBJOIE, David
BOUSSEMART, Laëtitia DELPORTE, Sylvain DELCOURT, Anne-Sophie DUPIRE JOLY, Patricia TALBERT

Absents : Valérie LORETTE, Aurélie FROMONT

Procurations : Jean CAILLIERET pouvoir à Hervé MAILLARD, Jacques MOREL pouvoir à Joël BRUNET,
Christian DEDISE pouvoir à Jean-Baptiste PAMART, Christine VAL GULCK DAUTEL pouvoir à Anne-Sophie
DUPIRE, Philippe PEPIN pouvoir à Annie WUILMOT, Leïla CHAVALLE pouvoir à Anne-Gaëlle OBJOIE

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023

Le 09 avril 2024, le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Joël BRUNET,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif 2023 présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT COMPTABLE CUMULE	RESTES A REALISER 2023	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVESTISSEMENT					
Dépenses		1 014 721,30 €		247 100,00 €	
Recettes		487 067,36 €		201 039,58 €	
RESULTAT	244 393,25 €	-527 653,94 €	-283 260,69 €	46 060,42 €	-329 321,11 €

FONCTIONNEMENT

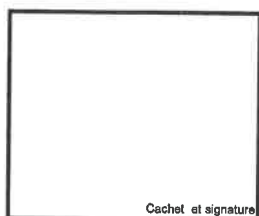
Dépenses		1 599 305,21 €			
Recettes		1 943 818,45 €			
RESULTAT	838 509,07 €	344 513,24 €	1 183 022,31 €		1 183 022,31 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	1 183 022,31 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	329 321,11 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	853 701,20 €
Total affecté au c/ 1068 :	329 321,11 €
Déficit à reporter (ligne 002)	
Excédent à reporter (ligne 002)	853 701,20 €
Déficit investissement à reporter (ligne 001)	
Excédent investissement à reporter (ligne 001)	283 260,69 €

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits et ont signé les membres présents.

Mme DUPIRE, Maire, n'a pas pris part au vote.



Nombre de membres en exercice : 23
Présents : 14
Suffrages exprimés : 20
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation : 02/04/2024

Publié sur le site internet communal le 22/05/2024.